



Communiqué de presse

L'environnement de marché durablement difficile demande des mesures stratégiques, opérationnelles et financières pour repositionner le groupe AFG

- Le résultat du premier semestre 2015 est décevant : un chiffre d'affaires organique de -4,6 %, une perte opérationnelle (EBIT) avant effets exceptionnels de CHF 2,9 millions ; des activités commerciales stables dans la technique du bâtiment et la sécurité du bâtiment ; Enveloppe du bâtiment fortement mis à mal
- Des coûts non-récurrents et des réajustements de CHF 122,5 millions pèsent sur le résultat semestriel
- Pression constante des coûts et à l'importation sur le marché helvétique : planification de délocalisations de production dans des pays européens pour les deux divisions Enveloppe du bâtiment et Technique du bâtiment assurant une compétitivité à long terme en Europe
- Acquisition du fabricant de fenêtres allemand Wertbau : étape importante pour devenir un fournisseur de fenêtres leader en Europe par l'accès au plus grand marché d'Europe pour les fenêtres ainsi qu'à une capacité de production supplémentaire, moderne et rentable en Allemagne de l'Est
- EgoKiefer demeure le fournisseur de fenêtres leader en Suisse : plus de 500 collaborateurs assurent le SAV, la vente, le développement, la gestion de projets et la qualité de produit maximale en Suisse
- Renforcement de la situation financière : augmentation de capital d'env. CHF 200 millions prévue ; produit brut d'émission de banques coordinatrices garanti ; les banques du consortium confirment les accords de crédit et renoncent temporairement aux obligations de crédit convenues
- Assemblée Générale exceptionnelle pour l'exécution de l'augmentation de capital prévue pour le 11 septembre 2015
- Engagement renforcé durablement de l'actionnaire de référence Michael Pieper et de son groupe Artemis: engagement à l'exécution de tous les droits de souscription et soutien complet des mesures opérationnelles et financières de restructuration et de repositionnement et de la direction de l'entreprise
- Perspectives revues à la baisse pour l'exercice 2015 : les coûts de restructuration pour les délocalisations planifiées de la production représentent des coûts supplémentaires et entraînent vraisemblablement une perte au niveau du groupe de CHF 160 à 190 millions
- L'objectif à moyen terme reflète les résultats des mesures prévues : résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA) 2018 planifié supérieur à CHF 100 millions fournit la base d'une possibilité de dividendes

Arbon, le 13 août 2015 – L'environnement de marché toujours exigeant et la force persistante du Franc suisse ont entraîné au premier semestre 2015 un recul du chiffre d'affaires organique de 4,6 % pour AFG Arbonia-Forster-Holding AG à CHF 425,1 millions et un EBIT avant effets exceptionnels de -2,9 millions CHF (CHF 8,3 millions l'année précédente). Le conseil d'administration prévoit des mesures importantes de restructuration et de repositionnement stratégiques, opérationnelles et

financières. Les capacités de production en Suisse seront sensiblement réduites et délocalisées dans d'autres pays européens. L'acquisition du fabricant de fenêtres est-allemand Wertbau renforce la division Enveloppe du bâtiment et fournit la base pour se hisser à la tête du marché européen. EgoKiefer demeure le fournisseur leader de fenêtres helvétique, avec plus de 500 collaborateurs assurant le SAV, la vente, le développement, la gestion de projets et une qualité de produit maximale en Suisse.

Le bilan du groupe AFG a été soumis à un test de réajustement de valeur. Les amortissements correspondants sur le Goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les dépenses liées à la délocalisation de la production annoncée au mois de mars ont entraîné au premier semestre des dépenses exceptionnelles de CHF 122,5 millions. Pour créer la flexibilité financière ainsi que les conditions d'une mise en œuvre bénéfique sur le long terme de la restructuration et du repositionnement planifiés, le conseil d'administration propose aux actionnaires, lors d'une Assemblée Générale exceptionnelle devant encore être convoquée, qui se tiendra le 11 septembre 2015, de procéder à une augmentation de capital ordinaire d'un montant de CHF 200 millions environ. Les banques coordinatrices ont déjà garanti au groupe AFG le volume des émissions - sous réserve des conditions de marché habituelles. L'actionnaire de référence du groupe AFG, Michael Pieper, ainsi que son groupe Artemis soutiennent les mesures planifiées. Ils renforcent leur engagement en garantissant l'exercice intégral des droits de souscription qui leur reviennent dans le cadre de l'augmentation de capital ordinaire, et envisagent en outre d'augmenter davantage encore leur part du capital-actions du groupe AFG. Le conseil d'administration prévoit pour l'année 2015 une perte du groupe après charges exceptionnelles de CHF 160 - 190 millions environ. L'objectif à moyen terme 2018 annoncé par AFG est un EBITDA planifié de plus de 100 millions, formant ainsi la base pour de futurs paiements de dividendes.

Un environnement commercial difficile et un résultat décevant au premier semestre 2015

L'abandon du cours minimal de l'Euro par la Banque Nationale Suisse le 15 janvier 2015 a nui aux trois divisions AFG au cours du premier semestre 2015.

La nouvelle situation de change ainsi que la pression continue à l'import et de la concurrence confrontent AFG à un environnement concurrentiel extrêmement difficile et ont engendré un résultat opérationnel décevant. Le chiffre d'affaires du groupe a subi au premier semestre 2015 une baisse de 4,9 % à CHF 425,1 millions (CHF 446,9 millions l'année précédente), en valeur corrigée de variations de change et d'acquisitions, le recul était de 4,6 %. L'EBIT avant charges exceptionnelles a reculé de CHF 8,3 millions l'année précédente à CHF - 2,9 millions. Les conditions modifiées du marché ont conduit à une réévaluation des différentes unités commerciales. Ceci a entraîné des réajustements de valeur et des coûts exceptionnels supplémentaires de CHF 122,5 millions. Après prise en compte de ces effets exceptionnels, l'EBIT pour le premier semestre 2015 s'élève à CHF -125,4 millions (CHF 5,8 millions l'année précédente). Au niveau du résultat du groupe, ceci a entraîné une perte de CHF 132,6 millions (CHF 2,6 millions l'année précédente).

Au cours du premier semestre 2015, la **division Technique du bâtiment** a pu, malgré l'environnement difficile, augmenter son chiffre d'affaires de 0,6 % pour atteindre CHF 217,7 millions, notamment grâce à l'intégration de Sabiana acquis l'année précédente. En valeur corrigée de variations de change et d'acquisitions, le chiffre d'affaires a pourtant reculé de 2,9 % par rapport à l'année précédente. Hors effets exceptionnels et sans prise en compte des réajustements de valeur, l'EBIT de CHF 14,5 millions affiche un léger recul par rapport à l'année précédente (CHF 16,1 millions). Une réévaluation des synergies calculées à l'origine au sein de la division a entraîné de nouvelles prémisses pour la planification à moyen terme. Les calculs fondés sur celles-ci ont entraîné une nécessité de réajustement de CHF 20,3 millions sur la position Goodwill de Sabiana. Au niveau de l'EBIT, cette réévaluation a entraîné une perte de CHF 5,9 millions (CHF +16,1 millions l'année précédente).

La compétitivité fortement compromise de la production suisse dans le contexte européen, une conjoncture en baisse dans le secteur du bâtiment en Russie et la difficile conjoncture en France ont nui aux activités commerciales de la division. Des ajustements flexibles des capacités et un contrôle strict des coûts ont pu limiter les effets sur la rentabilité de la division. La conjoncture comparativement stable dans le secteur du bâtiment dans les marchés indigènes en Suisse, en Allemagne et en Italie a également eu un effet positif.

Au premier semestre 2015, le chiffre d'affaires de la **division Enveloppe du bâtiment** atteignant CHF 135,9 millions, affiche une forte baisse de 16,8 %, ou 12,5 % en valeur corrigée de variations de change, par rapport à l'exercice précédent (CHF 163,3 millions). L'EBIT recule de CHF -0,9 millions l'année précédente à CHF -12,3 millions. Après prise en compte des effets exceptionnels, l'EBIT est de CHF -112,9 millions. Ce chiffre comprend CHF 100,9 millions correspondant à des réajustements de valeurs sur le Goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles chez EgoKiefer et Dobroplast.

Le programme de réduction des coûts annoncé au mois de mars 2015 chez EgoKiefer est en cours d'application. En effet, la nouvelle ligne de production à Pravenec (SK) a été mise en service comme prévu au deuxième trimestre 2015. Les initiatives pour l'augmentation de la croissance internationale hors de la Suisse n'ont malheureusement pas suffi à compenser la détérioration substantielle du chiffre d'affaires sur le marché suisse.

La division **Sécurité du bâtiment** affiche au premier semestre 2015 un chiffre d'affaires de CHF 71,3 millions, en hausse de 7,6 % (CHF 66,3 millions l'année précédente). En valeur corrigée de variations de change, le chiffre d'affaires a connu une croissance de 10,2 %. Cette augmentation du chiffre d'affaires est à attribuer au lancement de la commercialisation directe des systèmes de profilés Forster en Allemagne, au Danemark et en Pologne. La situation liée au taux de change a également laissé des traces au niveau du résultat opérationnel et l'EBIT de la division a reculé à CHF 1,4 millions (CHF 2,7 millions l'année précédente).

Alors que la situation du marché en Suisse et en France reste difficile et qu'en Russie, la faiblesse du rouble continue à nuire aux activités commerciales, la situation en Autriche et en Pologne est encourageante. Une tendance à la hausse peut également être observée en Espagne ainsi qu'au Moyen-Orient, où divers grands projets ont pu être remportés.

Sur le marché européen, la division peut envisager d'importantes avancées en matière d'extension de sa gamme et de pénétration future du marché grâce à la reprise au 1er juillet 2015 de l'entreprise familiale italienne Bloxer Ronchi.

La situation du marché entraînent une restructuration opérationnelle en profondeur de la production et de la structure du groupe

Au vu de la situation de marché toujours difficile, le conseil d'administration AFG a décidé de mettre en œuvre un ajustement extensif des stratégies de production et de site ainsi qu'une rationalisation de l'organisation du groupe.

Comme annoncé préalablement, la **division Enveloppe du bâtiment** a transféré la production du secteur Fenêtres PVC du site d'Altstätten (CH) vers l'usine de Pravenec (SK). La production de fenêtres PVC du site de Villeneuve doit également être transférée mi-2016 vers Pravenec, avant la fermeture du site courant 2016. Cette mesure planifiée entraînera la suppression d'environ 90 emplois supplémentaires en 2016.

Grâce au rachat du fabricant de fenêtres est-allemand Wertbau, préalablement fournisseur de AFG, la division ajoute à son réseau de production des capacités modernes et rentables et renforce, grâce à un réseau de distribution de plus de 700 partenaires commerciaux sur l'ensemble de l'Allemagne, un accès au plus grand marché européen de la fenêtre. L'acquisition de Wertbau permettra de transférer progressivement au cours des trois prochaines années la production de fenêtres bois ou bois-aluminium du site d'Altstätten (CH) vers celui de Langenwetzendorf (D). Cette délocalisation planifiée entraînera vraisemblablement la suppression de jusqu'à 160 emplois en Suisse.

La totalité des investissements pour le rachat de Wertbau et l'expansion des capacités de production à Langenwetzendorf se chiffrent à CHF 40 millions. La transaction doit être opérée au 3e trimestre 2015 sous réserve de la validation par l'administration fédérale allemande pour la réglementation et le contrôle des cartels (Bundeskartellamt). Ni AFG ni la société Wertbau ne voient de raisons pouvant entraîner un refus du regroupement.

À l'avenir, la division Enveloppe du bâtiment concentrera la production de fenêtres sur les trois sites de Langenwetzendorf (D), Pravenec (SK) et Zambrow (PL). Grâce à une forte spécialisation de ces sites de production et à une taille industrielle concurrentielle et leader à l'échelle européenne, la division dispose d'une excellente position de départ.

Le président du conseil d'administration AFG et CEO, Alexander von Witzleben, commente l'acquisition : « Wertbau est la clé pour le retour à une croissance rentable pour la nouvelle division Enveloppe du bâtiment. Ce rachat et les investissements liés créent avec les sites de production existants de fenêtres PVC à Pravenec et à Zambrow le point de départ pour atteindre une position de leader sur le marché de la fenêtre, non seulement en Suisse, mais dans toute l'Europe continentale. »

Avec plus de 500 collaborateurs, EgoKiefer demeure leader du marché en Suisse. Les fenêtres de grande qualité continuent à être développées, testées et montées en Suisse. Le réseau de distribution comptant 10 sites et plus de 350 partenaires commerciaux spécialisés assure la commercialisation régionale, la gestion des projets et le service après-vente auprès des clients en Suisse. Cette position continuera à être renforcée à l'avenir. La fabrication de portes d'entrée en PVC, les fabrications spéciales et les lignes express pour la production de fenêtres restent à Altstätten.

La **division Technique du bâtiment** prévoit une délocalisation de la production des radiateurs spéciaux du site d'Arbon vers Stribro (CZ). La division y dispose depuis 1996 d'une usine de production très performante primée à plusieurs reprises. La délocalisation de la production prévue entraînera vraisemblablement la suppression progressive d'environ 70 emplois à Arbon jusqu'à fin 2016. La logistique centrale pour la Suisse ainsi que le sud et l'ouest de l'Europe et les unités de distribution à proximité des clients pour le marché suisse avec les marques Arbonia et Prolux ainsi que les parois de douche Kermi doivent demeurer à Arbon et à l'avenir être renforcées à nouveau par le lancement de nouveaux produits.

La commercialisation de la gamme de produits innovante Sabiana en matière de solutions de traitement de l'air et d'aération et de chauffage commerciales et à travers les organisations de distribution existantes de Kemi, Arbonia et Prolux (cross selling) doit permettre à l'avenir une croissance durable au sein de la division. Un potentiel supplémentaire de croissance est attendu à moyen terme dans le domaine de l'aération contrôlée domestique). Grâce à la compétence de Sabiana en matière d'aération, la division dispose des bases pour jouer un rôle décisif dans ce segment de croissance.

Toutes les mesures de réduction de personnel prévues sont soumises à la réserve des droits de participation légaux des collaborateurs. Si après la fin du processus de consultation, des licenciements sont effectués, ceux-ci auront lieu de la manière la plus socialement responsable possible. Les mesures de plan social doivent proposer des possibilités efficaces de soutien aux collaborateurs concernés. AFG garantit en outre que tous les apprentis concernés pourront terminer leur formation.

AFG a déjà effectué plusieurs délocalisations avec succès dans le passé, comme par exemple le transfert de la production des radiateurs spéciaux de Riesa (D) vers Stribro (CZ) en 2011 ou de la production des fenêtres PVC d'Altstätten vers Pravenec (SK) cette année, toutes deux réalisées en maintenant sans aucun compromis sur la qualité de produit élevée de la marque AFG.

L'augmentation de capital prévue et la confirmation de l'accord de crédit renforcent durablement la base de capital.

Le conseil d'administration AFG prévoit de solliciter une augmentation ordinaire de capital auprès des actionnaires de la société, afin de renforcer la base de capital de l'entreprise. Il crée ainsi les conditions préalables pour la mise en œuvre de la restructuration et du repositionnement prévus et assure la flexibilité financière à moyen terme. L'augmentation de capital doit apporter un apport moyen brut de CHF 200 millions environ. Sous réserve des conditions de marché habituelles, un consortium de banques a déjà assuré cet apport moyen brut et reprendra définitivement les nouvelles actions à émettre à un moment ultérieur. L'actionnaire de référence d'AFG, Michael Pieper, et son entreprise Artemis Beteiligungen I AG soutiennent les mesures de

restructuration et de repositionnement stratégiques, opérationnelles et financières et ont assuré l'exercice de tous les droits de souscription qui leur reviennent dans le cadre de l'augmentation de capital. Artemis se réserve en outre le droit d'augmenter sa part en actions, actuellement de 26,66 %, par l'acquisition d'autres actions d'AFG ou de droits de souscription sur le marché, sans pour autant dépasser le seuil de participation de 33 1/3 %. L'engagement durable renforcé de l'actionnaire de référence et l'intense communication avec la direction de l'entreprise menée par Alexander von Witzleben forment la base pour la continuité nécessaire dans l'échelon de direction supérieur d'AFG.

Puisque l'assainissement du bilan ainsi que les ensembles de mesures opérationnelles prévues nuisent directement aux indicateurs financiers, les tests planifiés pour le 30 juin 2015 et le 31 décembre 2015 concernant les indicateurs financiers convenus (financial covenants) du contrat de prêt syndiqué sont annulés dans le cadre d'une déclaration de renonciation (waiver). L'accord déjà conclu avec toutes les banques du consortium comprenant la confirmation du crédit et une renonciation temporaire aux obligations de crédit convenues est valable à condition que l'augmentation de capital soit exécutée avec succès, et souligne la confiance des organismes financiers dans la restructuration et le repositionnement planifiés.

Le conseil d'administration est convaincu qu'une augmentation de capital réalisée avec succès et la confirmation de l'accord de crédit de la société apporteront la force et la flexibilité financières nécessaires à mettre en œuvre avec succès l'ensemble des mesures entièrement financées.

Perspectives : revues à la baisse pour 2015 – restructuration et repositionnement dans les objectifs à moyen terme avec des résultats positifs en 2018

L'environnement du marché et des devises résolument exigeant ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre des mesures planifiées pèseront significativement sur l'exercice 2015 et entraîneront des effets exceptionnels. La direction de l'entreprise prévoit actuellement pour l'année 2015 un chiffre d'affaires de l'ordre de CHF 900 à 940 millions, un EBITDA opérationnel supérieur à CHF 50 millions et une perte à l'échelle du groupe d'environ CHF 160 à 190 millions, effets exceptionnels négatifs d'environ CHF 160 millions inclus. L'endettement net sera réduit à environ CHF 50 millions à la suite de l'augmentation de capital prévue.

Pour l'année 2018, le conseil d'administration et la direction prévoient un chiffre d'affaires supérieur à CHF 1 milliard et un EBITDA supérieur à CHF 100 millions. Le conseil d'administration et la direction prévoient en outre de générer un Free Cash Flow substantiel, de sorte qu'à partir de 2018, la base pour la capacité à distribuer des dividendes devrait être rétablie. À moyen terme, un taux d'endettement net prévisionnel inférieur à 1,5x peut être envisagé sur la base de l'EBITDA opérationnel, alors que le ratio de fonds propres augmente à plus de 40 %.

Contact

Alexander von Witzleben
CEO et Délégué du Conseil d'Administration

Fabienne Zürcher
Responsable Corporate Communications
T +41 71 447 45 54
fabienne.zuercher@afg.ch

Ce communiqué ainsi que d'autres informations sur AFG sont disponibles sur notre site web www.afg.ch.

Des ressources graphiques supplémentaires sont disponibles pour les médias à l'adresse suivante : <http://www.afg.ch/fr/servicenavigation/download/pictures-and-logos.html>.

La Unités d'affaires **AFG** est un grand groupe international spécialisé dans les équipements du bâtiment qui contribue grâce à ses solutions et services innovateurs à **l'efficacité énergétique, la sécurité et au bien-être**. La société AFG est cotée à la SIX Swiss Exchange et a son siège social à Arbon, dans le canton de Thurgovie (Suisse). Elle dispose, dans le monde, de plus de 40 sociétés de distribution et représentations ainsi

que de partenaires dans plus de 70 pays. Les 12 sites principaux de production se trouvent en Suisse, Allemagne, République tchèque, Pologne, Slovaquie, et Italie. Elle emploie près de 6000 collaborateurs.

Les divisions d'AFG proposent une gamme exhaustive de produits pour les enveloppes et l'intérieur des bâtiments. Dans ce qui est leur cœur de métier, les entreprises AFG usinent chaque année près de 2 700 000 m² de verre pour fenêtres et cloisons de douches (soit l'équivalent de 370 terrains de football), 83 000 portes, 3 000 km de profilés en acier, 15 000 km de profilés en bois ou PVC pour fenêtres, plus de 2,5 millions d'éléments chauffants et plus de 100 000 radiateurs à convection.

Disclaimer

This document shall not constitute an offer to sell or the solicitation of an offer to buy, nor shall there be any sale of securities referred to herein in any jurisdiction in which such offer, solicitation or sale would be unlawful prior to registration, exemption from registration or qualification under the securities laws of any such jurisdiction. The securities referred to herein have not been and will not be registered under the United States Securities Act of 1933, as amended (the "Securities Act"), and may not be offered or sold in the United States or to U.S. persons (as such term is defined in Regulation S under the Securities Act) absent registration or an exemption from registration under the Securities Act. The issuer of the securities has not registered, and does not intend to register, any portion of the offering in the United States, and does not intend to conduct a public offering of securities in the United States.

This document constitutes neither an offer to sell nor a solicitation to buy securities of the Company and it does not constitute a prospectus within the meaning of article 652a and/or 1156 of the Swiss Code of Obligations or a listing prospectus within the meaning of the listing rules of the SIX Swiss Exchange. The offer will be made solely by means of, and on the basis of, an offering circular and listing prospectus which is to be published. An investment decision regarding the publicly offered securities of the Company should only be made on the basis of the offering circular and listing prospectus. The offering circular and listing prospectus is expected to be published on 15 September 2015 and will be available free of charge at AFG Arbonia-Forster-Holding AG.